

Fiche pédagogique
PLONGEUR ET ENVIRONNEMENT

Niveau : Ecole de plongée

Insistez auprès de vos moniteurs pour qu'ils consacrent une attention égale à chacun des trois "temps" de la plongée : Préparation, Exploration, Debriefing.

I - Connaître l'environnement



Avant la plongée

- Installez des panneaux d'information sur les écosystèmes de votre région (herbier, fonds sableux, coralligène, forêt de laminaires, milieu pélagique...).
- Mettez des ouvrages de référence à la disposition des moniteurs et des plongeurs : plaquettes immergeables, fiches d'identification, ouvrages sur la biologie marine et sur les espèces régionales.
- Equipez votre salle de cours d'une projection audiovisuelle sur les écosystèmes régionaux.
- Informez-vous sur les programmes scientifiques menés dans la région.
- Employez des moniteurs ayant suivi une formation en biologie marine.

Au cours de la plongée

- Faites effectuer un inventaire et un suivi de l'état de santé des sites de plongée par vos moniteurs et par les plongeurs autonomes :
 - présence des déchets ;
 - présence et abondance d'espèces indicatrices, grands prédateurs ;
 - espèces protégées, espèces fragiles, et espèces invasives.

Après la plongée

- Collectez les informations recueillies par les plongeurs et les moniteurs. Consignez les au jour le jour, afin de suivre l'évolution de l'état de santé des sites de plongée.
- Rapprochez-vous des biologistes locaux afin de les informer de vos observations.

II - Diminuer son impact sur le milieu

Avant la plongée

- Demandez à vos moniteurs d'être attentifs à ce que rien ne soit jeté par dessus bord, même les filtres de cigarettes.
- Demandez aux autorités maritimes l'installation de bouées de mouillage.
- Favorisez les ancrages sur le sable plutôt que sur les substrats colonisés (herbiers, corail, algues...).
- Choisissez vos sites de plongée en fonction de votre activité : exploration ou plongée technique.
- Demandez à vos moniteurs d'être attentifs au lestage et à l'équipement des plongeurs.
- Soyez solidaires avec les autres écoles de plongée afin de trouver, ensemble, des solutions pour diminuer l'impact des activités humaines sur le milieu marin.
- Demandez à vos guides de plongée d'insister sur le respect de l'environnement.

Au cours de la plongée

- Échelonnez, si possible, les palanquées pour réduire les perturbations sur le milieu, limitez le nombre de plongeurs sur les sites.
- Interdisez le nourrissage des animaux et la collecte d'organismes.
- Demandez à vos moniteurs d'utiliser les zones sableuses pour leur enseignement.
- Mettez des sacs à la disposition de tous pour collecter les petits déchets.

Après la plongée

- Économisez l'eau douce : installez des bacs de rinçage, des douches et robinets à débit contrôlé, modérez le rinçage des bateaux.
- Demandez à vos moniteurs d'expliquer pourquoi il faut économiser l'eau douce.
- Favorisez les énergies renouvelables.
- Collectez les huiles de vidange, les piles usagées et les emballages plastiques.
- Utilisez des assiettes, gobelets et couverts réutilisables au lieu de vaisselle jetable en plastique.
- Utilisez des produits d'entretien et des savons biodégradables.
- Évitez tous les emballages inutiles.

III - Agir pour préserver

Avant la plongée

- Adhérez à une charte éthique en matière d'environnement.
- Faites connaître la «Charte Internationale du Plongeur Responsable».
- Travaillez avec des moniteurs sensibilisés à l'environnement.
- Formez vos moniteurs à la biologie marine, particulièrement avant le début de la saison.
- Informez les plongeurs et les moniteurs sur les espèces menacées et protégées.
- Introduisez une partie "environnement et vie subaquatique" dans les enseignements techniques.

Au cours de la plongée

- Demandez à chaque moniteur d'être un exemple.
- Effectuez un suivi de l'évolution de l'état de santé des sites de plongée en collaboration avec les autres écoles de plongée.

Après la plongée

- Effectuez une synthèse de l'état de santé des sites
- Partagez vos observations et vos études avec les clubs voisins pour décider de la mise en jachère des sites trop visités
- Ne vendez aucun souvenir tiré de la mer : dents de requin, carapaces de tortue, poissons séchés, coquillages, coraux...
- Menez des actions de protection du milieu marin en collaboration avec les autres centres de plongée, les pêcheurs locaux, et les autres usagers de la mer.